

DC

ZA des Tunières
44119 Grandchamps-des-Fontaines – FRANCE

Droit d'utilisation n° QLP-1038
Date de fin de validité : 31/12/2025



L'entreprise s'est engagée à ce que la totalité des composants en aluminium laqués constitutifs des gammes de produits mentionnées ci-dessous soit laquée sous certification QUALILAUQUAGE.

La certification QUALILAUQUAGE est un système qualité pour le traitement de surface chimique et le thermolaquage de l'aluminium.

L'entreprise s'est engagée à respecter les Conditions Générales d'Utilisation de la marque QUALILAUQUAGE (téléchargeables sur www.adal-aluminium/qualilaquage) pour les produits suivants :

Volets, clôtures et portails : OCEANE DE SERRURERIE – PROVOBAT

Garde-corps : OCEANIS

Le 10/12/2024

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

La certification QUALILAUQUAGE est délivrée par l'ADAL aux Entreprises de traitement de surface et porte exclusivement sur les prestations visées dans le Référentiel QUALILAUQUAGE. Les pièces certifiées sont intégrées à des produits, lesquels ne sont pas certifiés dans leur ensemble. Dès lors, l'entreprise disposant du présent droit d'utilisation de la marque ne peut se prévaloir d'une quelconque approbation par l'ADAL pour les prestations qui sortent de sa portée. Ce droit d'utilisation est nominatif et ne peut être transféré à un tiers.